



Le NMB met en lumière les aliments consommés à l'époque des lacustres. Il présente une pomme sauvage fossilisée et des céréales. LDD

NMB Pour le 2e volet du projet Pêche miraculeuse, les graines sont en vitrine

Pommes sauvages et céréales

MARJORIE SPART

«Les lacustres avaient une alimentation plutôt saine et variée. Ils consommaient du poisson, de la viande, des œufs, des céréales et des fruits. En fait, ils avaient une alimentation assez semblable à la nôtre.»

La conservatrice du département d'archéologie du Nouveau musée de Bienne (NMB), Ludvine Marquis, a choisi de mettre en lumière l'alimentation des lacustres, dans la nouvelle vitrine archéologique du musée, dans le cadre du projet Pêche miraculeuse. Ainsi, une pomme sauvage et des céréales (blé dur, amidonnier, engrain, orge) occupent le centre de la vitrine.

«L'archéobotanique, c'est-à-dire la science qui étudie les restes végétaux, est importante pour définir le régime alimentaire des populations passées. Grâce à elle, on arrive à déterminer ce que mangeaient les lacustres, mais aussi de

quelle manière ils utilisaient les ressources de l'environnement», précise Ludvine Marquis.

Pratique de la cueillette

Ces fruits et graines mis en vitrines – découverts lors de carottages sur le site d'Agglolac en 2010 et 2011 et qui n'ont pas encore été complètement étudiés par les spécialistes – permettent d'assurer que les lacustres, en plus de pratiquer la pêche et l'élevage, cultivaient la terre et pratiquaient la cueillette de fruits des bois.

«La culture des pommes est arrivée avec les Romains, bien plus tard», indique l'archéologue pour exclure que ces trouvailles soient issues d'une quelconque plantation. Ce qui lui fait dire que les pommes retrouvées sont sauvages et que les populations procédaient à des cueillettes pour compléter leurs repas. «Il est prouvé que les lacustres se nourrissaient également de fraises,

noisettes, framboises, mûres, sureau et physalis. Ces fruits enrichissaient leur alimentation.»

Entre les années 3800 à 2700 avant JC, les populations de la région cultivaient les terres sur des surfaces correspondant à des jardins. «Une partie des récoltes était transformée en farine et une autre était conservée pour les prochaines semailles», souligne Ludvine Marquis.

Déjà des cultures

Dans un dossier explicatif qui accompagne la présentation de ces fruits et graines, le NMB propose une grille annuelle détaillant quels travaux sont effectués à quel moment de l'année. Ainsi, on apprend qu'en mars, les terres étaient labourées grâce à des porcs. «Une méthode efficace pour retourner la terre naturellement. Il faut savoir qu'à l'époque, les outils étaient assez rudimentaires et le travail plutôt difficile», détaille l'archéologue.

Les semailles étaient ensuite faites en deux étapes, en avril et au début de l'été. «Cela permettait de ne pas procéder à l'entier de la récolte au même moment, ce qui rendait la tâche plus facile», indique l'archéologue.

Celle-ci imagine aisément que le fruit des récoltes était ensuite utilisé par tous: «Ces questionnements sont actuellement étudiés par les chercheurs.»

Une représentation (un dessin) d'un des villages d'Allenbach, au bord du lac de Constance, est également intégrée dans cette exposition. Elle permet de montrer la situation des villages, la disposition des champs et l'omniprésence de la forêt dans les alentours. «Cela permet de mieux se représenter l'aménagement du territoire de l'époque», conclut l'archéologue.

Cette pomme et son histoire sont à découvrir dès aujourd'hui dans le bâtiment Neuhaus du NMB. ◉

AGGLOLAC La procédure de consultation a été très courue

Plus de 320 avis reçus de la population

Quelque 325 prises de position ont été reçues dans le cadre de la procédure de participation publique concernant la planification du futur quartier d'Agglolac. L'extension urbaine vers le lac est saluée de manière générale, mais certains points ont toutefois soulevé des critiques.

En effet, du 28 octobre au 27 novembre, 325 prises de position au total ont été adressées à l'Administration municipale nidowienne. Quelque 296 proviennent de particuliers, 29 de partis politiques, d'entreprises, d'associations et d'organisations diverses. En outre, 250 personnes ont visité l'exposition organisée au port de petite batellerie de Nidau et assisté à différentes séances d'information. Sandra Hess, mairesse de Nidau, se ré-

joit de cette forte participation de la population: «Il était important d'avoir une visibilité précise de la multiplicité des opinions, car cela va nous aider à optimiser la réglementation fondamentale en matière de construction. En fin de compte, nous avons besoin d'un projet soutenu par la majorité et devons exploiter toutes les marges de manœuvre à disposition, afin de réaliser une planification satisfaisante et bénéficiant d'un large consensus.»

La mobilité inquiète

A l'heure actuelle, les autorités de Nidau et la société de projet Agglolac ne sont pas encore en mesure de s'exprimer de manière fondée sur les objections reçues. Toutefois, à première vue, il semble que le principe de

l'extension urbaine en direction du lac soit approuvé.

Des appréciations controversées touchent en particulier les thèmes tels que la mobilité et la durabilité (approvisionnement énergétique) ainsi que la structure urbanistique (densification des constructions, réalisation d'une maison-tour, espaces libres). Erich Fehr, maire de Bienne, se montre confiant: «Par nature, une participation publique donne lieu à des critiques. Nous devons garder en vue l'objectif ambitieux d'une extension de qualité de la ville à l'ouest de la gare, dont toute l'agglomération profitera.»

Traiter les résultats

La prochaine démarche va consister à traiter les avis reçus et à y répondre. Le résultat de ce

processus prendra probablement environ six mois, et fera l'objet d'un rapport de participation. Celui-ci contiendra, en particulier, les prises de position des autorités quant aux questions et objections formulées.

Parallèlement, la réglementation fondamentale en matière de construction de la Ville de Nidau sera retravaillée en conséquence pour le périmètre d'Agglolac. Les ayants droit nidowiens pourront alors s'exprimer en votation populaire lorsque la procédure de dépôt public qui suivra aura pris fin.

De plus, tout comme les Biennois, ils pourront voter sur les ventes de terrains à l'investisseur Mobimo AG et sur le contrat relatif aux infrastructures. ◉ C-MAS



OTTO'S



Sessantanni Primitivo di Manduria
cuvée 2012*, cépage: 100% primitivo, 14,5% vol., prêt à boire, se garde jusqu'en 2019

19.95
au lieu de 29.90

ottos.ch

VENTE DOMINICALE
20 DÉCEMBRE

Bienne 10H-18H
Georg-Friedrich-Heilmannstr. 39

Lyss 11H-17H
Bernstrasse 74



F Negro-amaro Salento IGP
cuvée 2011*

Distinction:
Mundus Vini 2015 médaille d'or

19.90
au lieu de 28.90



San Polo Brunello di Montalcino DOCG
cuvée 2008*

Distinctions:
Robert Parker 92/100 points
James Suckling 91/100 points
Wine Spectator 90/100 points

29.90
au lieu de 59.90



Paço Rabanne

1 Million homme EdT vapo 50 ml

44.90
au lieu de 76.-



Lady Million femme EdP vapo 50 ml

49.90
au lieu de 94.-



Bulgari Man Extreme
homme EdT vapo 100 ml

49.90
au lieu de 119.-



Giorgio Armani Si
femme EdP vapo 50 ml

64.90
au lieu de 125.-



Veste en peluche à capuchon, t. S-2XL, 100% polyester, coloris variés

25.-
au lieu de 44.90



Veste sweat intérieur légèrement gratté, t. M-2XL, 80% coton, 20% polyester, coloris variés

15.-



Lit boxspring
Linos tissu noir, couchage 180 x 200 cm

lit complet

499.-
au lieu de 699.-

Votre succursale: • Bienne • Lyss